

Modalités contrôle des connaissances			
MASTER 2 DROIT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES			
Année 2025-2026			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Sujet et acteurs	14	2	Ecrit de 3h
Maintien de la paix et de la sécurité internationale	12	1	Contrôle continu
<i>Theory of international organisations</i>	18	2	Ecrit 5h
Contentieux international approfondi	14	2	Contrôle continu
Responsabilité des organisations internationales	15	2	Contrôle continu
Droit de la fonction publique internationale	15	2	Contrôle continu
Droit diplomatique	12	1	Contrôle continu
Droit international des Droit de l'Homme	20	0	Grand oral
Droit et contentieux de la convention EDH	20	0	Grand oral
Droit régional	12	1	Contrôle continu
Droit des réfugiés	12	2	Contrôle continu
<i>International human rights law</i>	20	0	Grand Oral
Grand Oral pourtant sur toutes les matières des UE 1, 2, 3 et libre	0	9	Grand Oral
Anglais (TD)	15	2	Contrôle continu
Séminaire de professionnalisation	11	2	Pas d'évaluation
Séminaire de recherche juridique	15	2	Pas d'évaluation
TOTAL SEMESTRE 3	225H	30	
SEMESTRE 4			
Stage et rapport de stage OU Mémoire de recherche	0 H	30	Soutenance
TOTAL SEMESTRE 4	0 H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30/09/2025 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026 »

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourraient notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.